



Garantie limitée : composantes

Signify North America Corporation (« PILA ») garantit à l'acheteur initial (l'« acheteur ») que les composantes de marque PILA énumérés dans l'annexe 1 (les « produits ») seront exempts de défauts de fabrication et de main-d'œuvre qui feraient en sorte que les produits ne fonctionnent pas conformément aux spécifications fonctionnelles décrites dans la documentation publiée ou fournie avec le produit (les « spécifications ») pour la période d'application, sous réserve des modalités additionnelles décrites dans l'annexe 1, à partir (sauf indications contraires dans l'annexe 1) de la date d'installation ou de six (6) mois après la date de fabrication, selon le premier des deux cas (la « période de garantie »).

Si un des produits couverts par la présente garantie limitée est retourné par l'acheteur conformément aux conditions générales de vente de PILA (consultables à l'adresse www.Signify.com/warranties) au cours de la période de garantie. Si un Produit ne fonctionne pas correctement pendant la Période de garantie parce qu'il présente un défaut de matériaux ou de main-d'œuvre, PILA pourra, à son gré, le remplacer par un produit identique ou similaire sans frais ou émettre un crédit au prorata que l'Acheteur pourra utiliser dans les 6 mois suivant l'émission, pour l'achat d'un produit PILA sujet aux conditions décrites dans la présente. Par souci de clarté, « réparer ou remplacer le produit ou la pièce défectueux » ne comprend pas les coûts ou dépenses liés à la désinstallation ou à la réinstallation, qui comprennent, sans s'y limiter, les coûts ou les dépenses liés à la main-d'œuvre, les frais d'expédition pour le retour de produits non conformes ou les dommages qui pourraient survenir pendant le retour d'un produit à PILA.

Si PILA décide de remplacer un produit qui n'est plus en production ou qui n'est pas en stock, PILA peut le remplacer par un produit équivalent. PILA se réserve le droit d'utiliser des composantes et des produits neufs, remis en état, remis à neuf, réparés ou réusinés pour la réparation ou le remplacement d'un produit couvert par la présente garantie limitée. Dans le cas des produits de type DEL, le produit est considéré comme défectueux seulement si au moins 10 % de ses composants à DEL sont défectueux.

La présente garantie limitée est sujette aux conditions supplémentaires suivantes :

- The Products have been properly handled, stored, wired, transported, installed, operated and maintained in accordance with the applicable Specifications.
- A PILA representative will have access to the failed Products and the fixtures used to operate them. If the fixture or other parts become suspect, the representative shall have the right to invite other manufacturers' representatives to evaluate the lighting system components.
- The Product has been purchased directly from an authorized PILA distributor/dealer for use in regions that are within the jurisdiction of the United States or Canada.
- If applicable, purchase receipt for the Product is available for inspection by PILA.

La présente garantie limitée ne s'applique pas aux dommages ou aux défaillances dans le fonctionnement qui découlent de forces majeures ou

d'une utilisation abusive, inadéquate ou anormale, d'un bloc d'alimentation inadéquat, de fluctuations ou de sautes de puissance, d'un milieu corrosif, de négligence, d'une exposition, d'une utilisation ou d'une installation qui contrevient aux instructions ou aux restrictions prescrites par PILA ou par une norme ou un code applicable, y compris celles énoncées dans la version la plus récente du National Electrical Code, des normes de sécurité d'Underwriters Laboratory Inc. (UL), des normes de l'American National Standard Institute (ANSI) ou, au Canada, des normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Aucun agent, distributeur ou revendeur n'est autorisé à changer, à modifier ou à prolonger les conditions de la présente garantie limitée au nom de PILA.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST NULLE SI LE PRODUIT N'EST PAS UTILISÉ AUX FINS POUR LESQUELLES IL A ÉTÉ CONÇU OU SI DES RÉPARATIONS OU DES MODIFICATIONS SONT APPORTÉES PAR UNE PERSONNE NON AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR PILA. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE DONNÉE PAR PILA À L'ÉGARD DES PRODUITS ET LA SEULE VOIE DE DROIT EN CAS DE RÉCLAMATION, FONDÉE SUR LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTEUELLE OU AUTREMENT, DÉCOULANT DE LA DÉFAILLANCE DU PRODUIT, ET ELLE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE BON FONCTIONNEMENT POUR UN USAGE PARTICULIER, LESQUELLES SONT, PAR LA PRÉSENTE, EXPRESSÉMENT REJETÉES. LES GARANTIES EXPLICITEMENT ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE CONSTITUENT LA SEULE VOIE DE DROIT DE L'ACHETEUR EN CAS DE NON-CONFORMITÉ OU DE DÉFAUT D'UN PRODUIT. EN AUCUNE CIRCONSTANCE LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE PILA DÉCOULANT D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX, FONDÉE SUR LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTEUELLE OU AUTREMENT, NE POURRA EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT TOUCHÉ PAR UNE TELLE RESPONSABILITÉ. PILA NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE DE VERSER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU COMPENSATOIRES, OU ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES IMMATÉRIELS OU INDIRECTS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA PERTE DE JOUISSANCE, DE PROFITS, D'ACTIVITÉS OU D'ACHALANDAGE, MÊME SI PILA A ÉTÉ INFORMÉE OU AUTREMENT MISE AU COURANT DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

La présente garantie limitée est applicable aux produits achetés à partir de la date d'effet énoncée aux présentes, et elle est expressément offerte sous réserve des conditions aux présentes. PILA se réserve le droit de modifier la présente garantie à tout moment; le cas échéant, la garantie modifiée s'appliquera à toutes les commandes effectuées à partir de la date d'effet de la modification.



Lampes DEL Garantie

Annexesss 1: toutes les composantes PILA non décrites autrement ci-dessous afficheront une période de garantie sur l’emballage du produit ou, si aucune période de garantie n’est identifiée, une période de garantie d’un (1) an.

DEL	Spécification	Garantie de la composante
Lampes	Durée de vie du concept moins de 24 999 heures ¹	1 an ³
Tubes	Durée de vie du concept entre de 40 000 et 69 999 heures ²	5 ans
	Durée de vie du concept entre de 25 000 et 39 999 heures	3 ans
	Durée de vie du concept moins de 24 999 heures	1 an

1. Lampe DEL avec Energy Star et une durée de vie du concept entre 15 000 heures et 24 999 heures offrent une période de garantie de 3 ans basé sur une exploitation de 3 heures par jour, 365 jours par année.
2. Les lampes T8 InstantFit avec une durée de vie du concept entre 40 000 heures à 69 999 lorsque utilisées avec un ballast à facteur de ballast élevé offrent une période de garantie.
3. La période de garantie est basée sur une exploitation de 12 heures par jour, 365 jours par année.